NYIC 35 YEARS OF BUILDING IMMIGRANT POWER

FRANÇAIS · FRENCH

Boîte à outils communautaire de l'État de New York

Un guide des ressources disponibles pour les immigrants de New York
Mars/avril 2023

New York Immigration Coalition
nyic.org

La Coalition d'immigration de New York a créé cette boîte à outils pour fournir des ressources aux membres de la communauté et à nos partenaires et alliés qui travaillent avec eux. Ce guide est mis à jour régulièrement en fonction des changements législatifs et politiques.

Dernière mise à jour le : 03.31.2023

Contenu

- Santé **3**
- Immigration **4**
- Éducation **7**
- Démocratie **8**
- Économie **9**
- Connaissez vos droits **11**
- Crimes haineux **12**
- Ressources de l’État de New York **13**

Santé

Assurance santé

- Des changements importants arrivent pour les habitants de New York couverts par Medicaid, Child Health Plus ou Essential Plan.
  - Depuis début 2020, la couverture des personnes bénéficiant de ces programmes a été automatiquement prolongée dans le cadre des politiques fédérales relatives à la COVID-19.
  - Cependant, de nouvelles réglementations fédérales demanderont à l'État de New York de reprendre les évaluations concernant l'éligibilité et le renouvellement des personnes inscrites à ces programmes. Cela signifie que vous devrez peut-être prendre des mesures pour renouveler votre assurance santé et celle des membres de votre famille.
  - À partir du printemps 2023, les notifications de renouvellement seront envoyées aux bénéficiaires de ces programmes selon la date finale d'inscription de l'assuré. Ces notifications indiqueront la date limite avant laquelle vous devrez renouveler votre assurance si vous ne voulez pas risquer une interruption de votre couverture. Les dates limites dépendront de la date de fin de votre inscription et varieront entre le 30 juin 2023 et le 31 mai 2024.
  - Inscrivez-vous aux messages d'alerte du Département de la santé de l'État de New York afin de ne manquer aucune information importante concernant les assurances santé, notamment lorsqu'il sera temps de renouveler votre inscription :
    - Envoyez « START » au 1-866-988-0327 (pour recevoir des messages en espagnol, envoyez « INCIAR »)
  - Pour plus d'informations, rendez-vous sur info.nystateofhealth.ny.gov/COVID-19-Changes
- Les habitants de l'État de New York peuvent obtenir une assurance santé publique et commerciale via le NY State of Health.
  - Vous devez vous inscrire avant le 11 mai 2023 pour obtenir une couverture santé commerciale en 2023.
  - Vous pouvez souscrire à Medicaid, Child Health Plus et Essential Plan à tout moment durant l'année.
- Comment souscrire à un plan
  - Obtenez une aide gratuite d'un Assistant d'assurance Santé, en personne ou par téléphone. Trouvez un Assistant d'assurance Santé sur info.nystateofhealth.ny.gov/ipanavigatorsitelocations.
  - Appelez le Centre de services du NY State of Health au 1-855-355-5777.
  - En ligne sur nystateofhealth.ny.gov. Une fonctionnalité de chat est disponible sur le site pendant les heures d'ouverture du Centre de service client afin de vous aider à remplir votre demande.
  - Résidents de la ville de New York : appelez le 311, envoyez « CoveredNYC » au 877-877 ou rendez-vous sur on.nyc.gov/healthinsurance pour obtenir de l'aide et des ressources supplémentaires.
- Des informations sur la couverture de santé sont disponibles dans de nombreuses langues sur info.nystateofhealth.ny.gov/InformationalMaterials

Fin de l'état d'urgence de santé publique fédéral

- En 2020, le gouvernement fédéral a déclaré un état d'urgence de santé publique en raison de la COVID-19. Cet état d'urgence prendra fin le 11 mai 2023.
- Cela signifie qu'il y aura des changements sur les programmes d'assurance santé, ainsi que les vaccins, les tests et les traitements relatifs à la COVID-19.
  - Les vaccins seront en général toujours couverts par les plans d'assurance.
  - L'accès aux tests gratuits (kits de test en personne ou à la maison) prendra fin pour la plupart des gens.
  - Les traitements achetés par le gouvernement fédéral resteront gratuits pour les patients jusqu'à épuisement des stocks.
  - Les détails de couverture dépendront de votre plan ou programme d'assurance santé.

Immigration 1/3

Roxham Road est maintenant fermé aux migrants souhaitant entrer au Canada

- Le 24 mars 2023, les États-Unis et le Canada ont annoncé des modifications de l'Accord relatif aux pays tiers sûrs, qui détermine qui peut demander l'asile à la frontière entre les États-Unis et le Canada.
- À partir du 25 mars 2023, les personnes entrant au Canada par Roxham Road et d'autres passages frontaliers clandestins ne pourront plus demander l'asile au Canada, à moins qu'ils ne soient éligibles à des exceptions précises et puissent le prouver.
- Si vous n'êtes pas éligibles, vous serez renvoyé aux États-Unis et ne pourrez plus jamais demander l'asile au Canada. Après avoir été renvoyé, vous pourriez être détenu aux États-Unis, ou même expulsé vers votre pays d'origine.
- Pour plus d'informations (en anglais, espagnol et français) sur les manières d'obtenir des conseils concernant votre situation, rendez-vous sur bridgesnotborders.ca.

Nouveau processus pour les ressortissants de Cuba, d'Haïti, du Nicaragua et du Venezuela

- Le Département de la sécurité intérieure a annoncé un nouveau processus qui permettra aux ressortissants de Cuba, d'Haïti, du Nicaragua et du Venezuela, ainsi qu'aux membres de leur famille immédiate, de demander une autorisation d'entrer aux États-Unis.
- Les personnes qualifiées résidant à l'extérieur des États-Unis et qui n'ont pas de documents leur permettant d'entrer sur le territoire peuvent maintenant obtenir, au cas par cas, une autorisation avancée de voyage et un statut d'exception humanitaire temporaire pouvant aller jusqu'à deux ans.
- Pour participer à ce processus, elles doivent avoir un sponsor aux États-Unis qui accepte de leur offrir un soutien financier. Elles doivent aussi passer des contrôles de sécurité et d'antécédents et satisfaire d'autres critères d'éligibilité.
- Pour plus d'informations sur ce programme, rendez-vous sur uscis.gov/CHNV.

Informations pour les personnes arrivées récemment et les demandeurs d'asile

- Le gouvernement des États-Unis compte de nombreuses agences d'immigrations différentes. L'ICE (Services d'immigration et de douanes) est l'agence chargée de l'application de la loi les lois relatives à l'immigration, et l'ISAP (Intensive Supervision Appearance Program) est le nom du programme de l'ICE chargé de surveiller certains immigrants.
- Certaines personnes doivent se présenter régulièrement auprès de l'ICE ou de l'ISAP dans le cadre de leur dossier. Si vous êtes entré aux États-Unis en traversant la frontière et que vous avez été détenu, ou que vous avez été détenu quelque temps après être entré dans le pays, vous devez peut-être vous présenter régulièrement auprès de l'ICE ou de l'ISAP.
- Pour plus d'informations à ce sujet, rendez-vous sur :
  - help.asylumadvocacy.org/faqs-ice-isap (en anglais)
  - apoyodeasilo.org/preguntas-frecuentes-ice-isap (en espagnol)
- Si vous déménagez, n'oubliez pas d'informer le gouvernement des États-Unis de votre changement d'adresse. Ainsi, vous serez sûrs de recevoir les documents importants envoyés par courrier, comme les notifications d'audience ou d'entretien. Vous devez mettre à jour votre adresse auprès de chaque agence d'immigration avec laquelle vous êtes en contact, séparément.
- Pour plus d'informations sur les déménagements et la mise à jour de votre adresse, rendez-vous sur :
  - asylumadvocacy.org/faqs-moving-traveling (anglais)
  - apoyodeasilo.org/preguntas-frecuentes-ice-isap (espagnol)

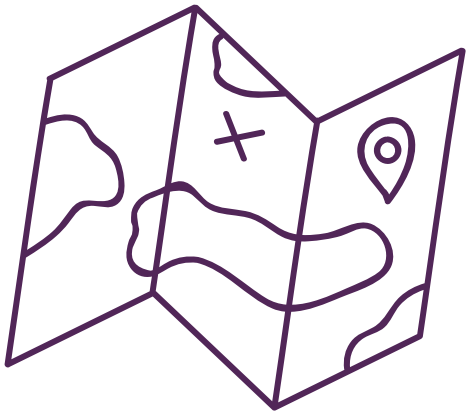

Immigration 2/3

Action retardée pour l'Arrivée de mineurs (DACA / Deferred Action for Childhood Arrivals)

- Le 5 octobre 2022, une cour d'appel fédérale de Louisiane a déclaré que le DACA, tel qu'il était actuellement appliqué, n'était pas un programme légal. La cour d'appel a renvoyé le dossier au tribunal de district du Texas pour qu'il y soit examiné à la lumière des nouvelles réglementations DACA 2022 de l'administration Biden, qui doivent entrer en vigueur le 31 octobre 2022.
- Le litige est en toujours en cours, il est donc possible que des changements supplémentaires soient apportés au programme.
- Entre-temps, le DHS continuera d'accepter et de traiter les demandes de renouvellement du statut DACA (y compris les demandes de permis de travail et d'exception humanitaire anticipée). Le DHS acceptera les demandes initiales de statut DACA, mais ne les traitera pas.
  - Si vous avez actuellement un statut DACA, celui-ci est toujours valide.
  - Si votre statut DACA expire bientôt, renouvelez-le dès maintenant !
  - Si vous avez déposé une première demande de statut DACA à l'USCIS et que celle-ci n'a pas encore été approuvée, la demande sera suspendue. Elle ne sera pas traitée jusqu'à nouvel ordre.
- Les individus ayant précédemment bénéficié du statut DACA (Deferred Action for Childhood Arrivals) peuvent maintenant remplir les formulaires I-821D (demande de renouvellement du statut DACA) et I-765 (demande de renouvellement du permis de travail) en ligne.
  - Cette possibilité est ouverte aux personnes ayant actuellement le statut DACA ou dont le statut DACA a expiré il y a moins d'un an.
  - Plus d'informations sur le renouvellement du DACA en ligne : uscis.gov/humanitarian/renew-your-daca

Statut de protection temporaire (TPS / Temporary Protected Status) et statut Départ forcé différé (DED / Deferred Enforced Departure)

- Le gouvernement des États-Unis peut désigner un pays étranger comme éligible au TPS si certaines conditions, comme un conflit armé ou des catastrophes naturelles, empêchent ses ressortissants d'y retourner en toute sécurité.
- Pendant la période de désignation, les individus qui font une demande de TPS et à qui le statut est accordé :
  - Sont protégés contre l'expulsion
  - Peuvent obtenir un permis de travail et un numéro de sécurité sociale
  - Peuvent obtenir une autorisation de voyager
  - Ne peuvent pas être détenus par le DHS en raison de leur statut d'immigration
- Le TPS est un avantage temporaire qui ne permet pas d'obtenir un statut permanent. Cependant, les bénéficiaires du statut TPS peuvent faire la demande de tout autre avantage relatif à l'immigration ou statut de non-immigrant auquel ils sont éligibles.
- Pays actuellement désignés pour le TPS :
  - Afghanistan, Birmanie (Myanmar), Cameroun, El Salvador, Ethiopie, Haïti, Honduras, Népal, Nicaragua, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Syrie, Ukraine, Vénézuéla, Yémen
- Pour connaître les informations relatives à chaque pays, les conditions d'éligibilité, les périodes de dépôt de demande et les dernières mises à jour, rendez-vous sur : uscis.gov/TPS.
- Toutes les personnes faisant une demande de TPS peuvent maintenant remplir le formulaire I-821, qui correspond à la demande de statut de protection temporaire, en ligne à l'adresse uscis.gov/i-821.
- Certains bénéficiaires et demandeurs du statut TPS qui ont rempli en ligne un formulaire I-765 de demande d'autorisation de travail n'ont pas reçu d'accusé de réception mentionnant l'extension automatique de 540 jours du document d'autorisation de travail (EAD). À partir de mars 2023, ces personnes peuvent se connecter sur leur compte USCIS en ligne pour obtenir un accusé de réception corrigé et imprimable, ainsi qu'une copie par courrier. Pour plus d'informations, rendez-vous sur uscis.gov/eadautoextend.

Immigration 3/3

Permis de travail pour les ressortissants afghans et ukrainiens bénéficiant d'une exception humanitaire

- À partir du 21 novembre 2022, certains ressortissants ukrainiens et afghans bénéficiant d'une exception humanitaire, ainsi que les membres éligibles de leur famille, seront autorisés à travailler dès leur arrivée. Cela signifie qu'ils n'auront pas besoin d'attendre que l'USCIS approuve leur demande de permis de travail (formulaire I-765) avant de pouvoir travailler aux États-Unis.
- Les personnes éligibles devront simplement montrer leur formulaire I-94 pour permettre à leur employeur de vérifier leur éligibilité. Après 90 jours, ils devront montrer à leur employeur un EAD (permis de travail), mais les frais de formulaire I-765 seront annulés.
- Pour plus de détails, rendez-vous sur uscis.gov/newsroom/alerts/certain-afghan-and-ukrainian-parolees-are-employment-authorized-incident-to-parole.

Ensemble pour l'Ukraine

- Ensemble pour l'Ukraine offre un moyen pour les citoyens ukrainiens et leur famille proche résidant à l'extérieur des États-Unis d'y séjourner temporairement pendant une période de deux ans.
- Les Ukrainiens participant au programme Ensemble pour l'Ukraine doivent avoir un sponsor aux États-Unis qui accepte de leur fournir un appui financier pendant la durée de leur séjour.
- Pour plus d'informations sur le programme et le processus de demande, rendez-vous sur la page du DHS : dhs.gov/ukraine
- Les Ukrainiens ayant bénéficié d'une exception humanitaire pour entrer aux États-Unis avant la création du programme Uniting for Ukraine ont généralement reçu une exception humanitaire d'un an. Le Département de la sécurité intérieure (DHS) examine chaque cas pour leur accorder une extension d'un an.
  - Si les extensions sont accordées, les I-94 mis à jour seront disponibles sur i94.cbp.dhs.gov. Les autorisations de travail seront aussi étendues et l'USCIS enverra un formulaire I-797C par courrier.

Ressources pour les ressortissants afghans ayant un statut de réfugié ou bénéficiant d'une exception humanitaire

- Depuis le 1er octobre 2022, l'administration Biden a cessé d'accorder un statut d'exception humanitaire pour admettre des ressortissants afghans aux États-Unis, et se concentrera sur la réinstallation des Afghans évacués éligibles aux programmes d'immigration leur fournissant un statut légal permanent.
- Le 22 novembre 2022, l'USCIS a annoncé le prolongement et l'élargissement des exemptions de frais de soumissions et de demande accélérée pour certains ressortissants afghans, et ce jusqu'au 30 septembre 2023.
- Ressources du gouvernement fédéral :
  - Ressources publiques de l'USCIS pour les ressortissants afghans : uscis.gov/humanitarian/information-for-afghans
  - « Informations relatives à l'emploi pour les Afghans détenteurs d'un visa d'immigrant spécial et ceux bénéficiant d'une exception humanitaire », en anglais, dari et pashto : justice.gov/crt/worker-information
  - Ressources du gouvernement fédéral pour aider les ressortissants afghans, liste établie par le Bureau de réinstallation des réfugiés : acf.hhs.gov/orr/programs/refugees/afghan-assistance-resources
- Ressources relatives au relogement :
  - État de New York - projet de relogement des ressortissants afghans I-ARC : immigrantarc.org/afghanistan
  - Ville de New York – notamment une feuille de route récapitulant les services municipaux disponibles en dari et en pashto : nyc.gov/afghanistanresources
  - Western New York – Buffalo United for Afghan Evacuees : wnyrac.org
  - Région d'Albany/Capital – liste de ressources : bit.ly/3kvWRZd
  - Région d'Ithaca/Finger Lakes – liste de ressources de Cornell Afghanistan : bit.ly/3CwfFxy

Éducation

Aide à la garde d'enfants « Promise NYC »

- En janvier 2023, la ville de New York a lancé programme Promise NYC, un nouveau programme qui fournira des subventions pour la garde d'enfants aux familles à faible revenu ayant des enfants sans papiers ou non-citoyens, qui étaient auparavant inéligibles en raison de leur statut d'immigration.
- Le programme aidera au moins 600 enfants entre janvier et juin 2023.
  - Les familles remplissant les conditions suivantes peuvent être éligibles :
  - Ne pas être éligible à d'autres formes de subventions pour des services de garde d'enfants
  - Avoir un enfant âgé de 0 à 13 ans
  - Avoir un revenu du ménage à 300 % du seuil de pauvreté fédéral
- Les familles sont encouragées à soumettre une demande dès que possible auprès des organisations communautaires suivantes de leur arrondissement :
  - Bronx et Manhattan : Northern Manhattan Improvement Corporation (212-822-8300, nmic.org/promisenyc)
  - Brooklyn : Center for Family Life (718-438-9500, centerforfamilylife.org)
  - Staten Island : La Colmena (718-442-7700, lacolmenanyc.org)
  - Queens : Chinese-American Planning Council (718-358-8899, cpc-nyc.org)

Année scolaire 2022-23

- Le NYSED et le Conseil des Regents ont approuvé les exemptions d'examens des Regents liées à la COVID-19 en juin et août 2020, janvier, juin et août 2021 et janvier 2022. Si un étudiant a reçu une exemption d'examen liée à la COVID-19, ils ne sont PAS tenus de passer/repasser cet examen pour obtenir leur diplôme. Pour le moment, aucune exemption liée à la COVID-19 n'a été accordée pour les examens de juin et août 2022.
  - Pour plus d'informations sur les exemptions liées à la COVID-19, consultez le document « Récapitulatif des modifications apportées aux critères d'obtention du diplôme en raison de la COVID-19 » de Advocates for Children.
  - Pour plus d'informations sur les droits des étudiants en ce qui concerne les examens des Regents, consultez la page « droits relatifs aux examens des Regents » de Advocates for Children.
  - Des informations sont disponibles dans plusieurs langues sur la page advocatesforchildren.org/get_help/guides_and_resources/transition

Aide financière pour les études supérieures et Loi DREAM de l'État de New York

- Vous avez besoin d'argent pour aller à l'Université ? La première chose à faire est de remplir la demande gratuite d'aide fédérale aux étudiants du gouvernement fédéral (FAFSA). Faites-le dès maintenant : certaines aides fédérales et d'État sont accordées sur la base du premier arrivé, premier servi. Faites une demande sur studentaid.gov/FAFSA.
- Pour mieux comprendre le système d'aide financière, allez sur UnderstandingFAFSA.org, un site Web offrant guides et ressources aux étudiants et aux familles cherchant à financer des études supérieures.
  - Leur guide pratique FASFA gratuit pour les lycéens est disponible en dix langues.
  - Le site Web a mis à jour les pages pratiques destinées aux étudiants sans papiers et aux familles immigrantes.
- Le New York State DREAM Act du sénateur José Peralta donne aux étudiants sans papiers et autres étudiants accès à des prêts et bourses de l'État de New York afin de couvrir leurs frais d'éducation.
  - Pour plus d'informations ou pour faire une demande, rendez-vous sur la page hesc.ny.gov/dream

Démocratie

Pour en savoir plus sur notre système électoral et son fonctionnement, regardez nos vidéos :

- **anglais : youtu.be/-F-xuJ04NpI**
- **espagnol : youtu.be/kkaEnGIk-pY**

Élections primaires : 27 juin 2023

- Le dernier jour d'inscription pour voter aux prochaines élections primaires ou pour changer d'adresse est le 17 juin 2023.
- Pour participer à des élections primaires dans l'État de New York, vous devez être inscrit dans un parti tenant une élection.
  - Si vous n'êtes pas affilié à un parti et que vous souhaitez en rejoindre un, ou si vous souhaitez changer votre affiliation, vous devez remplir un formulaire d'inscription de nouvel électeur reflétant vos changements.
  - Le dernier jour pour modifier votre affiliation à un parti pour l'élection primaire de juin 2023 est le 14 février 2023.
- Pour consulter votre inscription en tant qu'électeur et votre affiliation à un parti, rendez-vous sur voterlookup.elections.ny.gov.
  - Si vous avez des questions sur votre statut d'électeur, contactez le Conseil électoral de votre comté : www.elections.ny.gov/CountyBoards.html
  - Pour les habitants de la ville de New York : rendez-vous sur vote.nyc

Inscrivez-vous pour voter

- Vous pouvez vous inscrire pour voter si vous êtes âgé de 16 ans ou plus, si vous êtes un citoyen des États-Unis et si vous êtes résident de New York depuis au moins 30 jours avant l'élection.
  - Si vous êtes âgé de 16 ou 17 ans, vous pouvez vous préenregistrer pour voter, mais vous ne pourrez pas voter avant d'avoir 18 ans.
  - Vous ne pouvez pas vous inscrire pour voter si vous êtes incarcéré pour un crime ou qu'un tribunal a jugé que vous étiez en situation d'incapacité mentale.
- Conseil électoral de l'État de New York : www.elections.ny.gov/VotingRegister.html
- Conseil électoral de la ville de New York : vote.nyc/page/register-vote
- Inscrivez-vous en ligne (si vous avez un permis de conduire de l'État de New York, un permis ou une carte d'identité) : voterreg.dmv.ny.gov/MotorVoter
- Demandez un formulaire d'enregistrement papier par téléphone (en anglais ou en espagnol) : 1-800-FOR-VOTE (1-800-367-8683)
- Vous n'êtes pas sûr d'être enregistré sur les listes électorales ? Vérifiez votre statut d'électeur sur voterlookup.elections.ny.gov

« The People's Money » – processus de budgétisation participatif de la ville de New York

- « The People's Money » est le premier processus de budgétisation participatif de la ville de New York au niveau municipal.
- Tous les résidents de la ville de New York âgés de 11 ans et plus, quel que soit leur statut d'immigration, peuvent décider de la manière dont sera dépensé le budget de 5 millions de dollars alloué par la ville à la satisfaction des besoins de la communauté locale.
- Les résidents peuvent voter pour leurs projets préférés en ligne, en personne ou par téléphone du 1er mai au 25 juin 2023.
- Pour plus d'informations, rendez-vous sur participate.nyc.gov.

Économie 1/2

Déclarer vos revenus en 2023

- La saison des impôts 2023 a commencé ! Le Service du revenu intérieur (IRS) accepte et traite les déclarations de revenus pour l'année 2022, et la date limite pour les soumettre est le mardi 18 avril 2023.
- Des changements importants pour l'année fiscale 2022 :
  - Certains crédits d'impôts qui avaient été étendus en 2021 reviendront à leur niveau de 2019. Cela signifie que les contribuables concernés recevront probablement un remboursement moins important que l'année d'imposition précédente. Ces changements concernent notamment les montants du Crédit d'impôt pour enfants (CTC), du Crédit d'impôt sur le revenu gagné (EITC) et du Crédit pour les soins aux enfants et dépendants.
    - Les personnes ayant reçu 3 600 $ par dépendant en 2021 au titre du CTC recevront, si elles y sont éligibles, 2 000 $ pour l'année fiscale 2022.
    - En ce qui concerne l'EITC, les contribuables éligibles n'ayant pas d'enfants qui ont reçu environ 1 500 $ en 2021 recevront maintenant un maximum de 560 $ en 2022.
    - Le Crédit pour les soins aux enfants et dépendants revient à un maximum de 2 100 $ en 2022, contre 8 000 $ en 2021.
  - Contrairement à 2020 et 2021, il n'y a pas eu de versement de stimulus en 2022. Les contribuables ne devraient donc pas s'attendre à recevoir de paiement supplémentaire.
  - Pour plus d'informations sur les changements qui pourraient concerner votre déclaration de revenus, rendez-vous sur irs.gov/newsroom/important-tax-alerts-and-news
- Vous avez besoin d'aide pour remplir votre déclaration de revenus ?
  - Vous pouvez bénéficier d'une aide gratuite pour déclarer vos impôts de la part de bénévoles certifiés par l'IRS sur VITA (aide bénévole à la déclaration de revenus), TCE (conseils relatifs aux impôts pour les personnes âgées) ou des programmes d'aide relatifs aux impôts.
    - Ces services sont disponibles si vos revenus sont de 60 000 $ ou moins, si vous êtes âgé de 60 ans ou plus, ou si vous avez un handicap ou ne parlez pas bien anglais.
    - Pour plus d'informations et pour trouver une adresse près de chez vous, rendez-vous sur irs.gov/VITA
  - Vous pouvez entrer en contact avec des bénévoles certifiés par l'IRS pour remplir votre déclaration en ligne sur GetYourRefund.org
    - Ce service est gratuit si vos revenus sont inférieurs ou égaux à 66 000 $, et représente une bonne solution si vous êtes à l'aise avec la technologie.
  - Vous pouvez préparer et soumettre votre propre déclaration sur IRS Free File à l'adresse irs.gov/freefile
    - Si vos revenus sont inférieurs ou égaux à 73 000 $, vous pouvez accéder à une aide à la préparation des déclarations.
- Déclarer vos revenus avec un numéro ITIN (Numéro d'identification fiscale personnel)
  - Le numéro ITIN est destiné aux personnes qui doivent avoir un numéro d'identification de contribuable américain, mais qui n'ont pas de numéro de sécurité sociale (SSN) et ne peuvent pas en obtenir un. Un numéro ITIN vous permet de déclarer vos revenus et de demander les crédits d'impôt auxquels vous avez droit.
  - Pour en savoir plus sur la manière de déposer une demande, sur les crédits d'impôts auxquels vous pourriez être éligible et sur d'autres bénéfices du numéro ITIN, rendez-vous sur taxoutreach.org/tax-filing/itin
- Soyez attentifs aux fraudes ! L'IRS ne vous contactera jamais par SMS, e-mail ou sur vos réseaux sociaux pour vous demander des informations personnelles ou financières.
  - Découvrez les dernières fraudes relatives aux déclarations de revenus et apprenez à les reconnaître et à les signaler sur irs.gov/alerts

Économie 2/2

Augmentation du salaire minimum

- À partir du 1er octobre 2022, le salaire minimum des aides-soignantes a été augmenté à 17 dollars de l'heure dans les villes de New York, de Long Island et de Westchester, et à 15,20 dollars de l'heure pour le reste de l'État de New York.
- À partir du 31 décembre 2022, le salaire minimum pour les travailleurs en dehors des villes de New York, de Long Island et de Westchester passera à 14,20 dollars de l'heure.
- Pour un aperçu des règles de l'État de New York relatives au salaire minimum, rendez-vous sur dol.ny.gov/minimum-wage-0

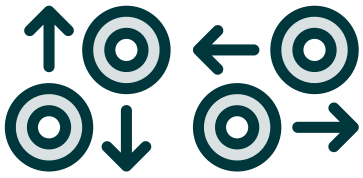

Programme de crédit d'impôt pour coûts en capital COVID-19

- Le programme de crédit d'impôt pour coûts en capital COVID-19 de 250 millions de dollars fournit une aide financière aux petites entreprises de l'État de New York qui sont accablées par des coûts opérationnels découlant de la pandémie de COVID-19, allant des changements structurels et des améliorations des bâtiments aux fournitures et matériaux relatifs à la santé.
- Le Programme est ouvert aux petites entreprises opérant dans l'État de New York, ayant moins de 100 employés et dont les recettes brutes sont inférieures à 2,5 millions de dollars. Celles-ci peuvent justifier la déclaration d'au moins 2000 dollars de dépenses admissibles entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2022.
- Elles peuvent recevoir un crédit d'impôt de 50 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence d'un maximum de 25 000 dollars en crédits d'impôt sur la base de dépenses admissibles de 50 000 dollars.
- Pour plus d'informations et pour déposer une demande, rendez-vous sur esd.ny.gov/covid-19-capital-costs-tax-credit

Programme Seed Funding Grant de l'État de New York

- Le programme Seed Funding Grant de l'État de New York offre une aide aux petites entreprises en phase de démarrage pour leur permettre de réussir pendant la reprise de l'économie new-yorkaise.
- Les montants des prêts vont de 5 000 à 25 000 dollars.
- Conditions d'éligibilité :
  - Être actuellement une micro ou petite entreprise ou une organisation artistique et culturelle à but lucratif, y compris les entrepreneurs indépendants dans le domaine de l'art.
  - Avoir été lancée le 1er septembre 2018 ou à une date ultérieure et avoir été opérationnelle pendant au moins six mois avant le dépôt de la demande
  - Une seule subvention autorisée par numéro EIN ou par SSN
  - Ne pas avoir été qualifiée pour une aide aux entreprises dans le cadre du programme d'aide à la reprise des petites entreprises de l'État de New York dans le cadre de la pandémie de COVID-19.
- Pour plus d'informations sur les conditions d'éligibilité, les documents demandés et les coûts associés, ainsi que pour déposer une demande, rendez-vous sur nyseedgrant.com. Des guides pour déposer une demande sont disponibles dans plusieurs langues.

NYC Small Business Opportunity Fund

- Le NYC Small Business Opportunity Fund fournit des capitaux flexibles à faible taux d'intérêt fixe et des services de soutien commercial gratuits aux propriétaires de petites entreprises et aux entrepreneurs émergents dans les cinq arrondissements de la ville de New York.
  - Pas de cote de crédit minimale requise
  - Prêts allant jusqu'à 250 000 $ à un taux d'intérêt fixe de 4 %
  - Soutien gratuit aux entreprises de la part de prêteurs locaux fiables et motivés par leur mission
  - Demande facile
  - Pas de frais de dossier
  - Ouvert aux entreprises à tout stade de leur croissance – des startups aux entreprises en croissance ou en reconstruction
- Pour plus d'informations et pour faire une demande, rendez-vous sur sbsopportunityfund.nyc

Connaissez vos droits

Les membres de la communauté et les alliés doivent connaître leurs droits lorsqu'ils ont affaire à l'ICE, à une patrouille frontalière ou à d'autres représentants des forces de l'ordre.

Si vous êtes arrêté par l'immigration ou d'autres forces de l'ordre, n'oubliez pas :

- Restez calme. Ne courez pas. Ne résistez pas et ne faites pas obstruction aux actions de l'officier.
- Ne mentez pas et ne fournissez pas de faux documents.
- Vous avez le droit de garder le silence. Tout ce que vous direz pourra être utilisé contre vous.
- Si un agent demande s'ils peut vous fouiller ou fouiller vos affaires, vous avez le droit de dire non.
  - En revanche, vous ne devez pas résister physiquement.
  - La police peut palper vos vêtements si elle soupçonne la présence d'une arme.
- Si vous n'êtes pas citoyen américain et qu'un agent d'immigration vous demande vos papiers d'immigration, vous devez les présenter si vous les avez sur vous.
- Si vous êtes arrêté, détenu ou harcelé par des agents des forces de l'ordre, essayez d'obtenir leurs noms, numéros et autres informations d'identification.
- Vous ou un autre membre de la communauté pouvez réaliser des enregistrements vidéo ou audio des interactions avec les forces de l'ordre. Vous pouvez aussi écrire ce qui s'est passé après leur départ.
- Les agents des forces de l'ordre n'ont pas le droit de procéder à des contrôles, des fouilles, des détentions ou des expulsions sur la base de votre race, de votre origine nationale, de votre religion, de votre sexe ou de votre origine ethnique.

Vous pouvez signaler les interactions avec des agents fédéraux au Projet de défense des immigrants (IDP).

L'IDP fournit aussi des informations et des références juridiques aux immigrants qui ont été arrêtés, verbalisés ou condamnés pour un crime. Appelez le 212-725-6422 ou écrivez à l'adresse info@immdefense.org.

Espaces privés

- Votre domicile et d'autres « espaces privés » (tels que les zones réservées aux employés sur un lieu de travail) bénéficient de protections particulières que les espaces publics n'ont pas. Les agents des forces de l'ordre ne peuvent accéder aux espaces privés qu'avec votre consentement ou un mandat judiciaire qui vous est présenté (signé par un juge).

Zones protégées

- Le 27 octobre 2021, le Département de la sécurité intérieure a mis en place une nouvelle politique qui restreint les actions d'application de la loi de l'ICE et du CBP dans ou près des « zones protégées ».
- Les exemples de zones protégées comprennent, sans s'y limiter : les écoles et autres institutions ou événements éducatifs, les établissements de santé, les lieux de culte, les lieux où les enfants se rassemblent, les lieux de services sociaux, les centres d'intervention en cas de catastrophe ou d'urgence, les cérémonies telles que les mariages et les funérailles, et les manifestations publiques telles que les défilés et les rassemblements.
- Dans l'État de New York, les agents fédéraux des services d'immigration ne peuvent pas arrêter les personnes qui se trouvent dans les palais de justice de l'État, des villes et des municipalités, ou qui s'y rendent ou en sortent, sans mandat judiciaire.

Attention à la fraude à l'immigration

- Les lois en matière d'immigration sont complexes. Soyez prudents lorsque vous parlez de votre situation à toute personne ou entreprise.
- Adressez-vous uniquement à un avocat ou à un représentant accrédité du Département de la justice (DOJ) pour obtenir des conseils juridiques sur votre situation.
- Ne demandez jamais l'aide d'un « notario », d'un agent de voyage, d'un préparateur d'impôts, d'un préparateur de formulaires ou d'un notaire en matière d'immigration. Aux États-Unis, un « notario » n'est PAS un avocat !

Si vous avez besoin d'aide pour votre dossier ou si vous avez des questions générales sur l'immigration, appelez le Bureau des nouveaux Américains au 1-800-566-7636.

Crimes de haine

Ces derniers mois, un nombre croissant de crimes haineux contre des membres de la communauté immigrée a été signalé.

Qu'est-ce qu'un crime haineux ?

- Un crime haineux est un délit motivé par des préjugés.
- Une personne commet un crime haineux lorsque l'un des crimes d'un ensemble déterminé est commis à l'encontre d'une victime en raison d'une perception ou d'une croyance concernant sa race, sa couleur, son origine nationale, son ascendance, son sexe, sa religion, ses pratiques religieuses, son âge, son handicap ou son orientation sexuelle, ou lorsqu'un tel acte est commis sur la base de ce type de perception ou de croyance.
- Le gouverneur Cuomo a formé un groupe de travail chargé de la lutte contre les crimes haineux afin d'enrayer l'augmentation des cas de menaces, de harcèlement et de violence motivés par des préjugés dans l'État de New York.
- Lorsque des crimes haineux sont signalés, toutes les informations concernant votre expérience, votre identité etc. restent confidentielles.

Si vous êtes témoin ou victime d'un crime haineux, signalez-le à la police et appelez la division des droits humains de l'État de New York. Appelez le 1-888-392-3644 ou envoyez « HATE » au 81336.

Si vous ou l'une de vos connaissances avez été victime d'un crime, le bureau des services aux victimes de l'État de New York (NYS Office of Victim Services) peut vous aider à payer les factures médicales et les frais de consultation, les frais d'enterrement et de funérailles, les salaires perdus et fournir d'autres types d'aide. Appelez le 1-800-247-8035 ou rendez-vous sur ovs.ny.gov.

Pour les résidents de la ville de New York et des comtés environnants

Dans la ville de New York :

- Avocat(e) public(que)
  - 212-669-7250
- Procureur(e) du district de Manhattan
  - 212-335-3100
  - manhattanda.org/victim-resources/hate-crimes
- Procureur(e) du district de Brooklyn
  - 718-250-4949
  - brooklynda.org/hate-crimes-bureau
- Procureur(e) du district du Queens
  - 718-286-6000
- Commission des droits humains de la ville de New York
  - 718-722-3131
  - nyc.gov/cchr
- Safe Horizon Victim Assistance (aide aux victimes)
  - 1-866-689-4357

En dehors de la ville de New York :

- Procureur(e) de district du comté de Nassau
  - 526-571-3505
  - nassauda.org
- Procureur(e) de district du comté de Nassau, Bureau des affaires d'immigration
  - 516-571-7756
- Chef de l'exécutif du Comté de Nassay Laura Curran
  - 516-571-3131
- Procureur(e) de district du comté de Suffolk
  - 631-853-4161
  - suffolkcountyny.gov/da
- Département de police du comté de Suffolk, Unité de lutte contre les crimes haineux
  - 631-852-6323
- Comté de Suffolk, Département des affaires relatives aux minorités
  - 631-853-4738
- Comté de Westchester, Commission des droits humains
  - 914-995-7710
  - humanrights.westchestergov.com

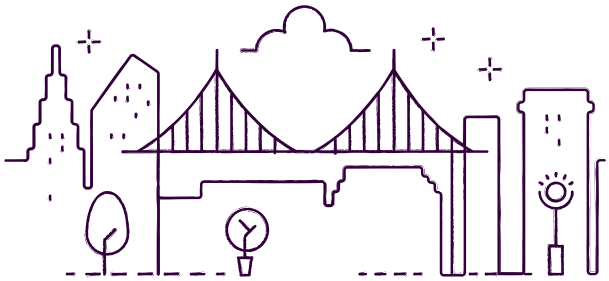

Ressources de l’État de New York

Bureau des nouveaux américains de l’État de New York

- Si vous ou quelqu'un que vous connaissez a besoin d'une assistance juridique gratuite, appelez la ligne d'assistance téléphonique au 1-800-566-7636. Toutes les informations recueillies lors d'un appel sont confidentielles. Une assistance est disponible dans plus de 200 langues.

Département de la santé de l’État de New York

- Pour obtenir les dernières informations sur la pandémie de COVID-19, appelez la ligne d’assistance téléphonique au 1-888-364-3065 ou rendez-vous sur ny.gov/coronavirus.
- Pour en savoir plus sur le vaccin contre la COVID-19 à New York, consultez le site ny.gov/vaccine.
- Demandez une couverture santé : appelez le 1-855-355-5777 ou rendez-vous sur nystateofhealth.ny.gov.

Bureau de la santé mentale de l’État de New York

- Pour toute question concernant les services de santé mentale ou pour trouver un prestataire de services de santé mentale, appelez le 1-800-597-8481 ou rendez-vous sur omh.ny.gov.
- Si vous ressentez de l'anxiété en raison de la crise du coronavirus, appelez le 1-844-863-9314.
- Ligne d'appel nationale pour la prévention du suicide : Si votre vie ou celle d'une autre personne est en danger imminent, appelez le 911. Si vous êtes en crise et avez besoin d'une aide immédiate, appelez le 1-800-273-8255 ou envoyez « GOT5 » au 741-741.
- Violence domestique : Si vous ou quelqu'un d'autre êtes dans une relation avec une personne vous faisant subir des abus verbaux, physiques ou sexuels, ou usant d'autres tactiques dans le but de vous contrôler, appelez la ligne d'assistance téléphonique de lutte contre la violence domestique de l’État de New York au 1-800-942-6906.

Département du travail de l’État de New York

- Le Département du travail a pour mission de protéger et de promouvoir la sécurité et la santé des travailleurs, les salaires et les conditions de travail.
- Pour obtenir des informations sur les lois relatives aux salaires et aux heures de travail, à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail, ou pour déposer une plainte, appelez le 1-888-469-7365 ou rendez-vous sur dol.ny.gov/safety-and-health
- Pour obtenir de l'aide concernant l'assurance chômage, appelez le 1-888-209-8124 ou rendez-vous sur dol.ny.gov/unemployment/unemployment-insurance-assistance.

Division des droits humains de l’État de New York

- La loi des droits humains de New York interdit toute discrimination dans des domaines tels que l'emploi, le logement, le crédit, l'éducation et les lieux d'hébergement public, fondée sur l'âge, la race, l'origine nationale, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, l'état civil, le handicap, le statut militaire et d'autres catégories.
- Si vous pensez avoir été victime de discrimination, déposez une plainte en appelant le 1-888-392-3644 ou sur dhr.ny.gov.

Ressources de la ville de New York concernant la COVID-19

- Les habitants de New York qui recherchent des prestataires de services ou d'autres ressources peuvent consulter les listes ci-dessous :
  - Éducation: nyic.org/covid-education-resources
  - Emploi: nyic.org/covid-employment-resources
  - Finances: nyic.org/covid-financial-resources
  - Nourriture: nyic.org/covid-food-resources
  - Soins de santé: nyic.org/covid-healthcare-resources
  - Petites entreprises: nyic.org/covid-small-business-resources

Pour consulter ce document en ligne ou dans une autre langue, rendez-vous sur la page nyic.org/KYR ou scannez ce code :

Si vous avez des questions ou des remarques concernant cette boîte à outils ou les informations qu'elle contient, veuillez contacter:
Jennifer Diaz – jdiaz@nyic.org (ville de New York)
Bryan Lee – blee@nyic.org (le nord de l'Etat)

Si vous souhaitez organiser un atelier Connaissez vos droits gratuit au sein de votre communauté, contactez : kyr@nyic.org

La Coalition d'immigration de New York (New York Immigration Coalition / NYIC) est une organisation de politique générale et de plaidoyer qui représente plus de 200 groupes de défense des droits des immigrants et des réfugiés dans tout New York.

Nous pensons que l'État de New York sera plus soudé si tout le monde est bienvenu, traité équitablement et a la possibilité de poursuivre ses rêves. Notre mission est d'unir les immigrants, les membres et les alliés afin que tous les New-Yorkais puissent s'épanouir.

New York Immigration Coalition
131 W 33rd St, Ste 610
New York, NY 10001
212 627 2227
nyic.org

Cette traduction en français a été révisé en Mars 2023 par Grace Karambizi (Buffalo Immigrant Leadership Team), Mohamed Khelifi (Refugee Translation Project), Emmanuel Ndabishuriye (African Services Committee), et Jeremy Spindler (Journey's End Refugee Services).

Merci aux membres de l'organisation et les traducteurs qui ont participé dans ce projet.